



Commune de
Bazoges-en-Pareds

Mairie - Info

13 octobre 2023

Conseil Municipal des Jeunes

TOUSSAINT

Nos Jeunes de Bazoges, avec le soutien de l'Association des Aînés et des pépinières Ripaud, a le plaisir de vous offrir à petit prix, la vente de Chrysanthèmes .

6€ ou 8€ le pot

9€ pot de 3 couleurs

Rendez-vous au Cimetière de Bazoges le dimanche 29 Octobre et le mercredi 01 novembre de 10H00 à 13H00.

Les Jeunes présents accompagneront nos Aînés pour le dépôt des fleurs.

Réservation obligatoire au plus tard
le 26 octobre auprès de la mairie.

Le C.M.J compte sur vous pour faire de cette célébration une réussite.

Mardi 31 octobre

"Célébrons Halloween" Goûter déguisé à partir de 16H00.

Rendez-vous à la Salle Marie Luneau et venez nombreux pour partager ce moment de convivialité.

AGENDA

28 octobre

13h30 Salle les 3 Rives
Concours de belote

4 Novembre

Opération de ramassage
de déchets verts

11 novembre à 11h00

Commémoration
de la Victoire de 1918
et centenaire de la
Flamme du Souvenir

Décembre

le 9, repas des aînés
12h30 salle les 3 Rives,
le 16, Illuminations
du Donjon à 17h30
le 15, Fête de Noël P.H Tisseau,
le 23, Veillée de Noël Ste Marie,

6 Janvier

à 10h30
Vœux du Maire
Salle les 3 Rives

Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi :
de 9h00 à 12h30,
Vendredi : de 9h00 à 12h30 et
14h00 à 17h00.
Les autres jours possibilité de RdV
02 51 51 25 19
mairie@bazoges-en-pareds.fr

Conseil

Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil :

- Réfection de plinthe dans la cuisine : 756,60€ auprès de la société Klein Ducept,
- Percement d'une tranchée et pose de deux regards pour 1325,41€, société TMC-BAT,
- Echange d'une cartouche filtrante du four de la cantine par la société Froid Vendéen pour 324,60€.

Administration générale

Création de 3 postes d'agent recenseur

En 2024 les foyers de la Commune seront sondés par l'INSEE. Ce recensement est obligatoire et nécessaire pour donner une situation exacte de la démographie qui influera sur les décisions d'équipements futurs. Pour cette opération le Conseil valide le recrutement de trois vacataires. Leur rémunération est fixée comme suit :

- *Au prorata du nombre d'imprimés collectés : 1,50 € par feuille de logement et 1,20 € par bulletin,*
- *Versement d'un forfait de 150 € pour les frais de transport,*
- *Rémunération des séances de formation à raison de 150 € par séance.*

Tarif pour la capture de chiens errants

Le Conseil valide le principe de fixer à 50€ un déplacement inutile de la fourrière de la Maingottière pour capturer un chien errant.

Indemnité d'un conseiller délégué

Le Conseil valide la nomination de Joëlle Macé comme conseillère déléguée en charge du Conseil Municipal des Jeunes. Ses indemnités sont fixés à 200€ brut par mois.

Recouvrement d'impayés

Le comptable public du Service de Gestion Comptable de Fontenay-le-Comte a alerté la Mairie qu'une facturation cantine de deux familles n'a pu être recouvrée.

La somme qui n'a pu être recouvrée par le comptable public et constituant une créance admise en non-valeur est de 126,68 euros.

Le Conseil n'a de choix que d'accepter la créance admise en non-valeur d'une somme de 126,68 € et de l'imputer sur le budget principal.

Exonération de la taxe foncière pour des travaux de rénovation énergétique

Les dépenses d'équipements installés en vue de réaliser des économies d'énergie peuvent, sous certaines conditions,

bénéficier d'une exonération temporaire de taxe foncière de 3 ans ou 5 ans en fonction de l'ancienneté du bâti.

Pour bénéficier de cette exonération vous devez déposer avant le 1er janvier de la première année à compter de laquelle l'exonération est applicable, auprès du service des impôts du lieu de situation des biens, une déclaration sur papier libre comportant tous les éléments d'identification des biens, dont la date d'achèvement de votre logement.

Cette demande doit être accompagnée de tous les éléments justifiant que la construction remplit les critères de performance énergétique requis.

Les conseillers municipaux votent à la majorité sur le principe (10 pour, 3 abstentions).

Tourisme-Communication-Santé-Associations-Culture-Economie

M. Denis Giacomazzi, 1^{er} adjoint en charge de la commission, informe le Conseil sur plusieurs points :

Financement participatif pour la restauration du four à pain

La voute du four à pain présente des forts signes de dégradation qui ont entraîné son arrêt. Afin de ne pas faire supporter entièrement sa restauration par le budget de la Commune, la solution d'un financement participatif semble pertinente et le Conseil décide :

- d'approuver la démarche expérimentale de financement participatif sur la commune de Bazoges-en-Pareds,
- d'arrêter le projet de restauration du four à pain du donjon,
- d'autoriser le maire ou son représentant à lancer toutes les démarches nécessaires et notamment conclure les conventions de mandats financiers et éventuels avenants.

Parallèlement des demandes de subvention exceptionnelles seront adressées à la Région et au département.

Référencement du site du Donjon sur l'application Pass Culture de l'Education nationale

L'objectif du dispositif est de financer les activités d'éducation artistique et culturelle dès la sixième.

Le Pass Culture permet à un professeur de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour sa classe. Cette part s'applique aux élèves de la sixième à la terminale des établissements publics et privés sous contrat. « Adage » est l'interface dédiée à l'utilisation du Pass Culture pour sa part collective.

Le Conseil valide à l'unanimité le référencement.

Affaires scolaires et sociales

Mme Véronique Cailleaud, adjointe en charge de la commission, présente au conseil le rapport de la Direction Départementale de la Protection des Populations de la

Vendée suite à sa visite inopinée au restaurant scolaire. La conclusion est une maîtrise acceptable des risques. Certains points ont suscité des remarques, dont la grande majorité a déjà fait l'objet des modifications nécessaires. Les autres font l'objet de réflexion et d'études.

Voirie - bâtiments

Madame Christine LELOT, adjointe en charge de la voirie, rapporte que le conseil municipal a voté, sans dépassement du budget initial,

- d'une part la réalisation de travaux d'entretien de voirie par la réalisation d'un enduit monocouche au point à temps automatique sur les voies communales ; D'ores et déjà, les nids de poules ont été comblés en compomac ;
- d'autre part, le sablage des ornières et nids de poules sur les chemins ruraux.

Initialement programmés pour cet automne, ces travaux s'achèveront vraisemblablement au printemps ; le report de finalisation s'explique pour des raisons de ressources humaines (maladie d'un agent) et techniques (météo notamment). Une étude d'impact aura lieu sur plusieurs années afin d'observer l'efficacité des travaux effectués.

Autres travaux réalisés sur la voirie : Enfouissement d'un câble de haute tension de 20 000 volts, commandité par Enedis à Pulteau et sablage de la voie derrière l'école publique.

M. Damien Ragon, adjoint en charge du développement durable, fait un point sur les futures plantations d'arbres fruitiers. Le projet de plantation de fruitiers de variétés anciennes accessibles aux habitants du territoire se concrétise. Une première étape de plantation est programmée cet automne. La seconde aura lieu en 2024. Les cinq zones dédiées sont présentées au Conseil.

Le chiffrage des plants relatifs à la renaturation de la cour de l'Ecole Paul Henri Tisseau est donné au Conseil.

Pour rappel, ce projet est porté financièrement par la Communauté de Communes et des partenaires privés; le reste à charge pour la Commune devant être néant puisque la Commune s'est portée candidate à cette condition

Informations Pratiques

Bulletin communal 2024

Le service communication rappelle :

- ✓ Associations : ne tardez pas pour envoyer vos articles, vos photos et vos agendas.
- ✓ Photographes : participez à la réalisation de la couverture en envoyant vos plus jolies photos de paysage de la Commune. Minimum 1Mo.
- ✓

Broyage des végétaux

Pour la troisième année, la commune propose aux Bazogeais une collecte des branchages pour broyage le samedi 4 novembre matin (9h/12h).

En plus de réceptionner, sur l'horaire indiqué, les branchages sur le site de « l'ancienne carrière », route de la Caillère, il est proposé cette année, pour les Bazogeais ne disposant pas de véhicule adapté de réaliser une collecte à domicile avec l'utilitaire de la commune. La tournée sera planifiée, ce qui implique que les personnes intéressées se seront inscrites sur un planning en mairie au préalable. Il n'est pas garanti que toutes les demandes soient satisfaites pour cette première expérimentation. Premiers inscrits, premiers servis !

Déchets concernés : exclusivement des branchages de diamètre inférieur à 15cm. Les feuilles, déchets de pelouses (et autres déchets verts...) ne seront pas acceptés.

Modalités : pour cette opération « expérimentale », les agents de la commune ne seront pas mobilisés. Vos élus animeront bénévolement l'opération. Le coût pour la commune se limitera donc au carburant du véhicule pour la collecte et au temps des agents à posteriori pour broyer ces branchages. Les personnes qui souhaiteront récupérer des broyats (pour usage couvert végétal) se signaleront.

Tri des Biodéchets

Le SCOM propose à ses usagers de leur fournir un composteur individuel à prix réduit. Un tiers du contenu de la poubelle d'ordures ménagères est constitué de biodéchets tels que les épluchures, les restes de repas, le marc de café...La meilleure solution reste avant tout de réduire ces déchets en évitant le gaspillage. Le formulaire de commande est disponible en téléchargement sur www.scom85.fr ou sur demande au 02 51 57 11 93.

Le composteur plastique

Capacité	L (cm)	P (cm)	H (cm)	Prix
345 L	79	79	88	20€
445 L	82	92	103	23€
620 L	126	126	79	30€



Le composteur bois

Capacité	L (cm)	P (cm)	H (cm)	Prix
400 L	72	85	84	20€
570 L	85	99	84	23€
820 L	95	106	96	30€



Ateliers théâtre

Forte d'une première expérience à l'occasion du projet municipal « Passeport du Civisme » puis des ateliers réalisés avec les élèves de l'école Sainte Marie en 2019, l'association des Gais de La Loge aimerait remettre en place des « ateliers théâtre jeunes » pour les élèves de CE2, CM1, CM2 et au collège. Les jeunes intéressés peuvent contacter l'association : lesgaisdelaloge85390@gmail.com.

Activités du club des Séniors

L'association des Amis du Donjon organise deux animations:
28 octobre, un concours de belote (voir affiche en bas)
9 décembre, le repas de fin d'année avec spectacle
Réservation : Marie-Claude 06 62 11 47 91. 27€ pour les non adhérents aux Amis du Donjon.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 11h à 12h, le vendredi de 16h30 à 17h30 et samedi de 10h à 12h. Si vous êtes passionnés de lecture, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles.

Foyer des Jeunes, suite !

Le projet de relance du Foyer des Jeunes se poursuit à l'initiative de parents et jeunes potentiellement concernés. Deux rencontres ont déjà eu lieu, les 26/6 et 27/9/23, en présence d'un représentant de Familles Rurales. Le montage juridique/administratif doit être articulé avec l'activité Transport scolaire, ce qui peut prendre un peu de temps. Il a été proposé au Conseil Municipal, qui l'a validé, de laisser un accès ponctuel à la salle Patarin en attendant la finalisation éventuelle de la structuration pour que les jeunes impliqués puissent commencer à se projeter dans le fonctionnement du futur Foyer. Ainsi les prochains mois seront dédiés à la composition de premier collectif. Une prochaine rencontre ouverte à tous sera programmée en novembre. Pour être dans la boucle WhatsApp/mail, faites-vous connaître : jean_luc_dothée@hotmail.com.

Conseil des Jeunes

Décorations de Noël

Réservez vos dates pour participer aux ateliers pour les décorations de Noël dans les granges:
Les Samedis 18 & 25 novembre à partir de 14H00
Les samedis 02 & 09 décembre à partir de 14H00
Objectif : fabrication d'une structure géante !
SOS bénévoles, merci de nous aider pour notre projet.
Inscription auprès de la mairie.

Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée le vendredi 3 novembre.

Bazoges en Pareds

Le samedi 28 octobre 2023
à la salle des Trois Rives

CONCOURS de Belote
à partir de 13 h 30
organisé par le
Club des retraités

1^{er} prix : demi jambon sec
2^{ème} prix : demi jambon sec
3^{ème} lot : rôti,

Il sera remis un lot à chaque participant
Inscription : 9,00€

Vie du Conseil Municipal

Prochains Conseil municipal

Vendredi 17 novembre à 20h00.

Conseil municipal des Jeunes

25 novembre à 10h30.

Conseil intermédiaire

10 novembre à 20h00, salle du Conseil,

Sujet : valorisation du cœur de Bourg.

Commission

Commission Tourisme : samedi 18 novembre à 14h00.

Conseillers présents le 13 octobre: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Christine Lelot, Damien Ragon, Véronique Cailleaud, Marina Baloge, Jean-Luc Dothée, Daniel Lièvre Valérie Coulais, Annie Buffeteau, Johan Fausso, Jean-François César et Joëlle Macé,

Excusés : Frédérique Polo et Christia Marsaud.



Cours de Danse

Le SEL de Valparaiso propose tous les mercredi à 11h00 dans la salle des 3 Rives des cours de danse Fit encadrés par une professeure, pour les jeunes de 7 à 11 ans

Info : 06 41 31 10 58
leseldevalparaiso@gmail.com



Affiche réalisée par Ammy